

14h35 - 15h30

**Céline SCHUTT**, Chargée de Développement des Habitats Innovants et **Germain RINGOT**, Colocataire : Les habitats partagés - Roubaix (Le GAPAS)

**Alexandre PORTA**, Directeur technique, **Geoffray GREGOIRE**, Résident et **Sandrine COLAS**, Aide médico-psychologique : Dispositif d'Expérience de Vie Autonome - Aix en Provence (Espoir Provence)

15H30 - 16H30 **Quelles perspectives pour le logement des personnes en situation de handicap psychique ?**

**Guillemette RABIN**, Directrice Adjointe, DDCCS 21

**Anne-Laure MOSER MOULAA**, Directrice de l'autonomie, ARS Bourgogne Franche-Comté

**Jérôme PELISSIER**, Directeur de l'accompagnement à l'autonomie, du pôle solidarité du CD21 et directeur de la MDPH 21

16H30

**Conclusion des échanges**

**Dr Gérard MILLERET**, Président de la Commission Médicale d'Établissement du CH La Chartreuse - Vice-président du Conseil Local de Santé Mentale Franco Basaglia

Mardi  
2 Oct.  
2018

Journée  
d'étude

# Maladie et handicap psychiques : Quelles réponses innovantes et graduées pour un logement inclusif ?



## PARTENAIRES



Conseil  
Départemental  
Salle d'Honneur  
1 rue Joseph Tissot  
21000 DIJON





## ARGUMENTAIRE

« Le droit au logement a été affirmé [...] notamment par la loi du 31 mai 1990 et la loi du 5 mars 2007 dite loi DALO. Pour nombre de personnes qui vivent avec des troubles psychiques sévères, ce droit au logement n'est pas suffisant. Il doit être complété par un accompagnement sans lequel l'accès et le maintien dans un logement n'est pas imaginable » .- Béatrice Borrel, Présidente de l'UNAFAM .- Recueil des bonnes pratiques dans les dispositifs de logements accompagnés .- Avril 2017

Le secteur psychiatrique se propose de sortir les patients hospitalisés dans la ville et de favoriser le soin ambulatoire. Ainsi, 80 % des personnes concernées par les troubles de santé mentale sont aujourd'hui soignées en dehors de l'hôpital car ne nécessitent pas de vivre en milieu spécialisé.

Pour autant, l'accès et le maintien dans le logement pour les personnes avec des troubles psychiques peut constituer une réelle difficulté du fait des limitations à assurer l'ensemble des gestes de la vie quotidienne et à vivre seule. **Un accompagnement adapté au degré d'autonomie variable de la personne est une condition permettant d'habiter un logement dans la cité.**

Cette journée sera l'occasion de prendre connaissance de quelques dispositifs innovants mis en place en matière de logement et d'accompagnement en Bourgogne Franche-Comté et plus largement en France et de s'interroger sur les modes de financements à mobiliser de façon pérenne.

Cette journée est ouverte à tous : bailleurs sociaux, élus, professionnels du médico-social, du sanitaire, personnes en souffrance psychique, aidants familiaux...



## PROGRAMME

8H30 - 9H00

Accueil

9H00 - 9H30

Ouverture de la journée

**Pierre PRIBILE**, Directeur Général de l'ARS Bourgogne Franche-Comté  
**François SAUVADET**, Président du Conseil Départemental de Côte d'Or  
**Bruno MADELPUECH**, Directeur du CH La Chartreuse - Dijon



## PROGRAMME

9H30 - 10H15

**Qu'est-ce qu'habiter lorsque l'on souffre de troubles et de handicap psychiques ?**

**Mathilde SORBA**, Sociologue doctorante à l'Université Lumière Lyon 2, chargée de mission « Habitat et santé mentale » à l'OSPERE SAMDARA (Fondateur : Jean Furtos)

10h15 - 11h00

**Le recueil des bonnes pratiques dans les dispositifs de logements accompagnés en France**

**Danièle LOUBIER**, UNAFAM, déléguée régionale Grand Est

11h00 - 11h15

Pause

11h15 - 12h30

**Des expériences d'accompagnement au logement**

**Yves BERTHOLON**, Directeur, Résidence Accueil - Saint Apollinaire  
**Pascal SOLOGNY**, Directeur, Résidence ICARE - Chevigny-Saint-Sauveur

**Florence VEAULIN**, Secrétaire générale de Champmol Habitat et  
**Jean-Pierre FRELING**, Cadre de santé, Centre Hospitalier La Chartreuse - Dijon : Résidence accompagnée - Longvic

12h30 - 13h45

**Cocktail déjeunatoire sur place**

13h45 - 15h30

**Des innovations en matière d'habitat inclusif**

13h45 - 14h35

**Lionel DEMAY**, Directeur et **Aurore BOUILLET**, Monitrice éducatrice : FAM-MAS, appartements partagés ou Habitat de coordination et d'adaptation - Morez (ADEF Résidences)

**Aurélié COMTET**, Directrice du Pôle Service d'Intervention Sociale et **Sandrine GENIEUX**, Coordinatrice : dispositif Habitat Inclusif - Châlon sur Saône (PEP 71)